

Salaires, conditions de travail... stop ou encore ?

Cher(e)s collègues,

Vous en avez ras l'bol du blabla de la direction ? Cela tombe bien nous aussi... Vous allez bientôt élire vos représentants-es au Comité d'entreprise et vos Délégués-es du Personnel ; c'est à notre sens un moment fort de la vie de l'entreprise car vous allez en réalité participer à un référendum sur la politique de Armatis Nord en matière de conditions de travail et bien entendu de salaires : **Alors Stop ou encore ?**

Il faut que ça change !

Sous-prétexte de crise économique et de concurrence importante, la Direction ne cesse de rendre notre travail de plus en plus pénible et contribue à faire baisser notre pouvoir d'achat en refusant obstinément de lâcher le moindre centime d'augmentation. En réalité, dans cette crise seuls les salarié-es payent les pots cassés, puisque notre direction générale ne cesse de s'attribuer des salaires et primes importantes. La situation financière du groupe illustre de belle manière nos propos, puisque après le rachat de Laser Contact elle s'étend à l'étranger. Il est important de répartir autrement les richesses produites au sein de notre entreprise et d'améliorer nos conditions de travail. Certains vous feront croire que tout cela n'est pas possible, comme le 13ème mois par exemple. Pourtant il existe à Teleperformance, Sitel ou certains sites d'Arvato. **Qu'avons nous fait pour mériter une telle direction ?**

Aujourd'hui, nous avons besoin d'élus-es de combat face aux bulldozers de la direction, besoin d'élus-es qui travaillent sur le terrain et qui vous défendent dans la vie de tous les jours... **SUD** fait le choix de renouveler une grande partie de son équipe afin de répondre à ce besoin... Une telle liste nécessite la présence de salarié-es de l'ensemble des plateaux et services de l'entreprise afin que l'ensemble du personnel soit représenté et défendu. En clair, nous voulons redonner la parole à TOUS les salarié-es. Cela est indispensable pour la démocratie, mais aussi très important pour dire stop à la politique de la direction. Stop aux bas salaires ! Stop au chantage à l'emploi ! Stop aux pressions... Pour y parvenir, nous avons besoin de vos candidatures.

Et pour vous :

Nos patrons respectent-ils le droit du travail ?

Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Nos salaires sont-ils déjà suffisants pour vivre décemment (et égalitaire entre tous les salarié-es) ?

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------	-------------------------------------

Avons-nous des formations régulières qui permettent de développer des compétences ?

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------	-------------------------------------

Avons-nous une organisation du travail (temps de pause déjeuner, pause, délai de remise de planning) optimisé pour respecter un minimum nos vis privés et surtout notre bien être ?

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------	-------------------------------------

Avons-nous des possibilités d'évolution pour tous les métiers et, ce de, manière équitable ?

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------	-------------------------------------

Avons-nous une égalité de traitements et des droits sur le site ? (entre CDD et CDI / entre les plateaux / entre les élus-es et non élus-es / entre les anciens et les nouveaux...)

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------	-------------------------------------

A vous de cocher vos cases, mais pour nous il faut changer les choses... C'est bien pour cela que nous allons à travers cette campagne électorale proposer nos revendications tant pour nos droits que pour le Comité d'Entreprise. Dans tous les cas, il faudra être tous et toutes ensemble, afin d'établir un autre rapport de force... C'est comme cela que nous retrouverons le chemin du respect et l'argent que nous doit la direction.

Relevons la tête en votant SUD !

Vous pouvez joindre vos délégués-es du personnel:

**Samuel Mille, Guillaume Jolie, Aurelie Demaret et Frederic Dachicourt,
N' hésitez pas à les contacter, ils sont là pour vous aider !!!**

VOS ÉLU-ES S'ENGAGENT:

- ➔ **A PRENDRE PART** de manière lucide, objective et critique aux débats du Comité d'Entreprise et des délégués du personnel.
- ➔ **A RELAYER** les revendications et les luttes sur l'ensemble des sites du groupe Armatiss LC, dénoncer les situations injustes pour les personnels du groupe.
- ➔ **A INFORMER** des évolutions du groupe et du site en diffusant et en communiquant une information claire, objective et argumentée.
- ➔ **A DEFENDRE** et travailler à l'amélioration des statuts des personnels, leurs conditions de vie et de travail.
- ➔ **A COMBATTRE** les projets qui mettent en péril l'avenir de nos emplois et nos conditions de travail.
- ➔ **A LUTTER** pour la défense de nos droits et pour acquérir de nouveaux acquis sociaux et ce, dans l'intérêt de toutes les salarié-es sans exception.

Votons
Sud!
Solidaires

Sud, le syndicat qui monte !

Syndicat récent, **Sud** existe pourtant dans la plus part des grandes entreprises du secteur des centres d'appel : B2S, Webhelp, Teleperformance, Laser Contact, CCA, Armatiss, Sitel, Arvato...

Nous essayons de renouveler l'image du syndicalisme par un travail de terrain et de communication via internet ou notre journal inter-entreprises : Hot Tension.

Pour nous, informer et rendre des comptes sur ce qui se passe dans les entreprises nous semble le minimum si nous voulons que chacun puisse s'approprier sa vie professionnelle. Syndicat numéro 1 à Teleperformance ou sur des sites de B2S, CCA... Nous essayons entreprise par entreprise de tirer l'ensemble des conditions de travail, des salaires, ou tout simplement des avantages sociaux, vers le haut.

**Pour un syndicalisme
combatif, force de
propositions et unitaire.**

Des élu-es CE et DP, pour quoi faire ?

Les DP : Selon l'article L 2313-1 du Code du travail, leur mission est de « présenter aux employeurs toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entreprise ». Les DP peuvent saisir l'inspection du travail pour toutes plaintes et observations relatives aux prescriptions législatives et réglementaires.

Le CE : il a pour mission de représenter « l'expression collective des salarié-es de l'entreprise avec pour objectif de défendre les intérêts des salarié-es dans la gestion de l'entreprise. Il gère les activités sociales et culturelles (ASC) : les sorties, les voyages, la billetterie, spectacle de Noël, les loisirs... Mais ce n'est pas sa seule activité : le CE est consulté sur l'organisation, la gestion, les restructurations, les effectifs, la durée et les conditions de travail, la formation, l'activité économique, l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise. Pour nous, ce rôle économique et social est primordial pour surveiller la bonne marche de l'entreprise

